

CODE DE DIFFICULTÉ	DÉFINITION
34 ¹	Trouble primaire sévère du langage/Trouble de communication sociale

EXEMPLES DE MANIFESTATIONS GÉNÉRALEMENT OBSERVÉES DANS LE MILIEU SCOLAIRE	ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE ²	SERVICE MINIMALEMENT OFFERT (L'intégration à la classe régulière ou à l'école du quartier constitue le premier choix à envisager pour les élèves qui ont des besoins particuliers.) ³
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficulté marquée sur le plan de la communication. ▪ Vocabulaire très limité. ▪ Difficulté marquée en ce qui a trait à l'expression et à la compréhension de phrases. ▪ Difficulté marquée à acquérir des concepts nouveaux (espace, temps, durée, etc.). ▪ Difficulté marquée en lecture. 	<p>Évaluation réalisée par un orthophoniste faisant partie d'une équipe multidisciplinaire.</p> <p>Une atteinte très marquée (c'est-à-dire sévère) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ de l'évolution du langage; ▪ de l'expression verbale; ▪ des fonctions cognitivo-verbales. <p>ET</p> <p>Une atteinte modérée à sévère de la compréhension verbale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ une dysphasie sévère, un trouble primaire sévère du langage, un trouble mixte sévère du langage ou une dyspraxie verbale sévère; ▪ un suivi orthophonique régulier d'une durée minimale de six mois. 	<p>En classe régulière :</p> <p>L'élève doit bénéficier d'une aide fréquente, c'est-à-dire à plusieurs reprises au cours d'une journée ou d'une semaine.</p> <p><i>Si les services d'appui et les adaptations en classe régulière, prévus au plan d'intervention, ne permettent pas à l'élève de progresser, l'analyse de ses besoins en équipe multidisciplinaire pourrait nécessiter un classement particulier.</i></p> <p>En classe spécialisée:</p> <p>Vous trouverez à l'adresse suivante http://blogues.csaffluents.qc.ca/trousseehdaa/ (onglet <i>Services aux élèves</i>) de l'information sur les classes spécialisées du primaire et du secondaire.</p>

¹ Sources : 1) L'organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté ou d'apprentissage (EHDA). MELS. 2007.

² Le cadre de référence pour l'identification, la référence et le classement des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) du primaire et du secondaire. CSA. 2013.

³ Référentiel : Les élèves à risque et HDAA. Fédération des syndicats de l'enseignement 2009.

² Guide pratique pour les parents EHDA. CS Marguerite Bourgeoys. 2010. Annexe 1.

³ Les difficultés d'apprentissage à l'école. Cadre de référence pour guider l'intervention. MELS. 2003.